

BILLET ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

1 000 francs BDF type 1953 « Richelieu »

BDF195303

Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 000 francs BDF type 1953 « Richelieu »

BDF195303

1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal			
2 avril 1953	6 décembre 1955	4 janvier 1960	1 ^{er} avril 1968			
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	Le type 1953 « Richelieu » est le deuxième billet d'une nouvelle série composée, selon un document d'époque, « du portrait d'un grand personnage et d'un monument rappelant son passage ». Le principe du portrait recto-verso (dit « à l'identique ») constitue un nouvel obstacle à la contrefaçon. Au recto, une impression noire et en léger relief (dite « en taille-douce ») renforce également la sécurité de la coupure. Enfin, dans cette série, le filigrane est légèrement voilé par un fond coloré ou nuageux afin d'en rendre plus difficile la captation photographique.					
Papier	format en mm	80 x 150	force en g/m ²	60	nature	chiffons
Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette ; enduit protecteur.				
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) ; enduit protecteur.				

Illustrations recto	Portrait de Richelieu inspiré d'une étude de Philippe de Champaigne ayant servi à peindre le portrait en pied conservé au Musée du Louvre ; à gauche la façade du Palais-Royal ou « Palais Cardinal ».
verso	Portrait à l'identique inversé du recto : porte de la ville de Richelieu (Indre-et-Loire).
filigrane	Effigie de Richelieu de profil.
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 66290), série (K.145), numéro de contrôle (0360966290) et date de création (R.7-4-1955.R.)
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Serveau Clément
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat et Jules Piel pour la taille-douce, couleurs du verso par Robert Armanelli ; filigrane par Michel Valentini, filigraniste de la Banque de France
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	Deux combinaisons de signataires a) Pol Gargam – Jacques Belin – Gaston Goüin d'Ambrières b) Pol Gargam – Gaston Goüin d'Ambrières – Paul Favre-Gilly
	Montant total autorisé en création (2 avril 1953 – 5 septembre 1957) 840 milliards de francs, soit 840 millions de billets (336 alphabets de 2,5 millions de billets). Nota : - un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i ») ; - dix de ces alphabets (325 à 334) ont été utilisés pour la préparation du passage au nouveau franc, par ajout d'une mention surchargée en rouge sur le filigrane, côté recto, indiquant « Contre-valeur de 10 nouveau francs » (Voir autre fiche détaillée).